

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non audité)

Pour les périodes de trois et six mois
terminées le 30 septembre 2025



TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	3
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	8
ÉTATS FINANCIERS	9

RAPPORT DE GESTION

APERÇU

Les présents états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels vérifiés du Musée canadien de la nature (le « Musée ») pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 et avec la présentation narrative incluse dans le présent rapport financier trimestriel.

Le Musée canadien de la nature accomplit son mandat national, prescrit par la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilité établi dans cette loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le conseil d'administration et les gestionnaires du Musée se sont fermement engagés à gérer les fonds publics et privés investis dans l'établissement de manière transparente et responsable, en optimisant la valeur qu'apporte le Musée aux Canadiens et à la société canadienne.

La mission du Musée suscite par le biais de l'engagement du public, à inspirer les gens à connaître, à s'engager et à prendre soin de la nature et d'un avenir naturel durable. Le Musée est un centre de recherche et de collection de premier plan qui a démontré son leadership national et international en matière de la biodiversité et de la géodiversité. La nécessité d'appliquer cette recherche et d'utiliser les collections, telles qu'elles sont accessibles par l'intermédiaire des réseaux nationaux et mondiaux de connaissances qu'ils soutiennent, deviendra de plus en plus importante. Le rôle accru du Canada dans le dialogue mondial sur l'environnement et le changement climatique suscitera des attentes à l'égard du Musée national de la nature pour qu'il continue à contribuer à l'ensemble des connaissances sur le passé, le présent et l'avenir de la nature basées sur des preuves de la nature recueillies au fil du temps.

Atteindre la viabilité financière a été, et demeurera, l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies conçues pour gérer les pressions connues et anticipées. Une approche de gestion des risques d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et ces pressions afin de soutenir la vision d'être une institution nationale offrant un maximum de valeur et de service au public.

En 2024-2025, le Musée a reçu 4,8 millions de dollars de financement temporaire dans le cadre du Budget 2023 pour combler les écarts entre les coûts de fonctionnement du Musée et les crédits parlementaires, et 2,4 millions de dollars de ce financement avait été reçu au 30 septembre 2024. Un financement similaire temporaire de 4,8 millions de dollars a été approuvé pour 2025-2026 en juin 2025. Le financement devrait être reçu à la fin de 2025-2026. Aucune tranche de ce financement n'avait été reçue au 30 septembre 2025.

RENDEMENT FINANCIER

REVENUS ET CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les revenus et les crédits parlementaires ont diminué de 1,1 million (4 %) à 26,3 millions de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2025 contre 27,4 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024, les crédits parlementaires représentant 68 % du total des revenus et des crédits parlementaires pour la période terminée le 30 septembre 2025 et 71 % pour la période terminée le 30 septembre 2024.

Les revenus et les crédits parlementaires ont diminué de 1,1 million (8 %) à 13,2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025 contre 14,3 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024, les crédits parlementaires représentant 68 % du total pour la période 2025-2026 et 69 % pour la période 2024-2025.

Les crédits parlementaires en pourcentage du total des revenus et des crédits parlementaires ont diminué pour la période de six mois terminés le 30 septembre 2025, en raison de la baisse des crédits parlementaires et de l'augmentation des revenus gagnés. Pour les périodes de trois mois terminés le 30 septembre 2025 et 2024, les crédits parlementaires en pourcentage du total des revenus et des crédits parlementaires sont demeurés stables car les baisses des revenus gagnés ont été proportionnelles aux

baisses des crédits parlementaires en raison du financement du Budget 2023 qui n'avait pas encore été reçu au 30 septembre 2025.

Crédits parlementaires

Sur une base de comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires ont diminué de 1,6 million de dollars (8 %), passant de 19,3 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 à 17,7 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025. Cette baisse est principalement attribuable au 2,4 millions de dollars du Budget 2023 reçu au cours de la période 2024-2025 et aux variations dans le calendrier et du montant des acquisitions des immobilisations au cours de chaque période. En 2024-2025, 4,8 millions de dollars de financement du Budget 2023 avait été reçu en versements égaux au cours de l'année. Un financement similaire de 4,8 millions de dollars a été approuvé en juin 2025. Ce financement, ainsi que celui destiné au programme Laissez-passer Un Canada fort de l'été 2025, devrait être reçu à la fin de l'année 2025-2026. Au 30 septembre 2025, aucun financement n'avait été reçu.

Sur une base de comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires ont augmenté de 0,8 million (8 %) à 9,0 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025 contre 9,8 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024. Cette baisse est principalement attribuable aux variations dans le calendrier et du montant des acquisitions des immobilisations au cours de chaque période.

Droits d'entrée et des programmes

Les revenus obtenus grâce aux droits d'entrée et des programmes pour les six mois terminés le 30 septembre 2025 ont été de 3,2 millions, une diminution de 0,2 million (6 %) contre 3,4 millions de dollars obtenus au cours de la même période de 2024-2025. La fréquentation s'est élevée à 238 607 visiteurs pour le premier semestre de 2025-2026 contre 228 563 pour la même période en 2024-2025.

Les revenus obtenus grâce aux droits d'entrée et des programmes pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025 ont été de 1,6 million de dollars, une diminution de 0,3 million de dollars (16 %), contre 1,9 million de dollars obtenus au cours de la même période de 2024-2025. La fréquentation s'est élevée à 149 457 visiteurs pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025, contre 138 468 pour la même période en 2024-2025.

Du 20 juin au 2 septembre 2025, le Musée offrait l'entrée gratuite aux enfants de 17 ans et moins et une réduction de 50 % aux jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans dans le cadre du programme Laissez-passer Un Canada fort. En conséquence de ce laissez-passer, le Musée a enregistré une hausse de fréquentation en 2025-2026, mais une baisse de ses revenus provenant des droits d'entrée et des abonnements.

Opérations auxiliaires

Les revenus liés aux opérations auxiliaires comprennent la location d'installations au ECV et CPN, les ventes en boutique, le loyer de la cafétéria, le stationnement ainsi que les services aux collections. Ces revenus ont augmenté de 0,2 million de dollars (11 %), passant de 1,9 million de dollars pour les six mois terminés le 30 septembre 2024 contre 2,1 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 septembre 2025. Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025, les revenus liés aux opérations auxiliaires ont augmenté de 0,1 million de dollars (10 %), passant de 1,0 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 contre 1,1 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025. Cette augmentation entre les deux périodes est principalement due à la hausse des revenus provenant des stationnements.

Apports

Les apports constatés à titre de revenus varient d'une période à l'autre en fonction des ressources nécessaires pour financer la recherche, les collections et les programmes de sensibilisation du public, y compris l'aménagement ou la modification de galeries permanentes. Sur une base de comptabilité d'exercice, les apports, y compris les apports en espèce, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature, ont augmenté de 0,2 million de dollars (18 %), passant de 1,1 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 à 1,3 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025.

Sur une base de comptabilité d'exercice, les apports, y compris les apports en espèce, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature, sont demeurés stables à 0,8 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025 et 2024.

Intérêts

Les revenus d'intérêts générés à partir des dépôts en espèces et placements ont augmenté de 0,1 million de dollars (8 %), passant de 1,2 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 à 1,3 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025. Les revenus d'intérêts générés à partir des dépôts en espèces et placements ont diminué de 0,2 million de dollars (33 %), passant de 0,6 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 à 0,4 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025. L'augmentation des revenus d'intérêts pour les six mois terminés le 30 septembre 2025 est principalement attribuable aux gains nets de réévaluation réalisés lors du règlement des placements au cours de la période 2025-2026. La baisse des revenus d'intérêts pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025 est principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt et à la diminution des placements détenus par le Musée au cours de la période actuelle. Au cours des périodes 2024-2025 et 2025-2026, les placements du Musée ont généré des intérêts à des taux plus élevés à ceux des liquidités détenues dans les comptes bancaires.

Services professionnels et scientifiques

Les services professionnels et scientifiques comprennent les revenus générés grâce au financement reçu pour des projets spécifiques de recherche et d'exploitation. Les fonds reçus à des fins spécifiques externes sont comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure que les dépenses correspondantes sont encourues. Les services professionnels et scientifiques ont diminué de 0,1 million de dollars (25 %) passant de 0,4 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024, contre 0,3 million pour le semestre terminé le 30 septembre 2025. Les services professionnels et scientifiques ont diminué de 0,1 million de dollars (50 %) passant de 0,2 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024, contre 0,1 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025. Les revenus provenant des services professionnels et scientifiques peuvent fluctuer de manière significative d'une période à l'autre en fonction des projets ayant reçu un financement ainsi que le calendrier et la portée des projets.

Divers

Les revenus divers comprennent les expositions itinérantes, les redevances ainsi que les activités non courantes. Les revenus divers se sont élevés à 0,3 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025, et 0,2 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025. Les revenus divers ont été minimaux pour les trois et six mois terminés le 30 septembre 2024. L'augmentation des revenus divers au cours des périodes en 2025-2026 est principalement attribuable aux revenus générés par l'exposition itinérante Planète glace. L'exposition n'a pas été louée en 2024-2025.

DÉPENSES

Les dépenses ont augmenté de 1,3 million de dollars (5 %), passant de 25,5 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 à 26,8 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025. Les dépenses ont augmenté de 0,6 million de dollars (5 %), passant de 13,1 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 à 13,7 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025.

L'augmentation des dépenses au cours des périodes courantes est principalement due à la hausse des coûts de personnel et des coûts variables liés à des projets ponctuels, ainsi qu'aux coûts liés aux installations, notamment les frais de services publics, de sécurité et de nettoyage.

Expériences et engagement

Les dépenses liées aux expériences et engagement ont augmenté de 0,5 million de dollars (8 %), passant de 6,5 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 à 7,0 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025.

Les dépenses liées aux expériences et engagement ont augmenté de 0,5 million de dollars (16 %), passant de 3,2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 à 3,7 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025.

L'augmentation constatée au cours des deux périodes est principalement attribuable aux expositions temporaires et itinérantes ainsi qu'aux coûts de personnel plus élevés.

Entretien et accès aux collections

Les dépenses d'entretien et d'accès aux collections sont demeurées stables à 2,1 millions de dollars pour les semestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024. Pour les trimestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024, les dépenses sont demeurées stables à 1,1 million de dollars.

Recherche et découverte

Les dépenses de recherche et découverte sont restées relativement stables, s'établissant respectivement à 3,5 et 3,6 millions de dollars pour les semestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024. Les dépenses de recherche et découverte ont diminué de 0,3 million de dollars (15 %) pour s'établir à 1,7 million de dollars pour le trimestre terminés le 30 septembre 2025, contre 2,0 millions de dollars pour le trimestre terminés le 30 septembre 2024. La fluctuation des dépenses au cours de chacune des périodes courantes sont principalement liées aux coûts liés au travail sur le terrain associés à des projets financés par des fonds externes et aux coûts liés au personnel pour les activités courantes ainsi que les projets financés par des fonds externes.

Services de soutien interne

Les dépenses liées aux services de soutien interne ont augmenté de 0,7 million de dollars (21 %), passant de 3,3 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 à 4,0 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025.

Les dépenses liées aux services de soutien interne ont augmenté de 0,3 million de dollars (18 %), passant de 1,7 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 à 2,0 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025.

Les coûts plus élevés entre les deux périodes sont dus à des initiatives internes en matière de gouvernance et de développement, ainsi qu'à des pressions inflationnistes sur les coûts des services nécessaires au fonctionnement du Musée.

Édifices et terrains

Les dépenses liées aux édifices et terrains du Musée ont augmenté de 0,2 million de dollars (2 %), passant de 10,0 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2024 à 10,2 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2025.

Les dépenses liées aux édifices et terrains du Musée ont augmenté de 0,2 million de dollars (4 %), passant de 5,1 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2024 à 5,3 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 septembre 2025.

L'augmentation observée au cours des deux périodes est principalement attribuable à l'intensification des activités du Musée, qui a nécessité un renforcement correspondant des mesures de sécurité.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS

Les résultats d'exploitation nets pour les périodes de six mois et trois mois terminées le 30 septembre 2025 ont généré des déficits de 0,5 million de dollars. Les déficits sont attribuables à la hausse des dépenses liées aux expositions itinérantes et aux projets, partiellement compensée par les revenus générés au cours de la période.

Pour les périodes de six mois et trois mois terminées le 30 septembre 2024, les résultats d'exploitation nets ont généré un excédent de 1,9 million et 1,2 million de dollars, respectivement. Les excédents sont principalement attribuables aux revenus générés au cours de la période et à la réception d'un financement de 2,4 millions de dollars du Budget 2023 partiellement contrebalancés par des coûts de personnel supplémentaires, des coûts associés aux expositions temporaires et des coûts d'exploitation non discrétionnaires plus élevés.

SITUATION FINANCIÈRE

Actif

L'encaisse a augmenté de 3,4 millions de dollars (13 %), passant de 26,8 millions de dollars au 31 mars 2025 à 30,2 millions de dollars au 30 septembre 2025. Cette augmentation est principalement due au règlement de placements d'investissements à long terme d'une valeur nominale de 6,0 millions de dollars et à des gains de réévaluation cumulés de 0,5 million de dollars au cours de la période, partiellement compensés par des diminutions découlant des résultats d'exploitation nets négatifs pour les six mois terminés le 30 septembre et du calendrier des paiements aux fournisseurs et aux employés.

Les immobilisations ont diminué de 3,7 millions de dollars (3 %), passant de 136,7 millions de dollars au 31 mars 2025 à 133,0 millions de dollars au 30 septembre 2025 en raison d'une charge d'amortissement de 4,2 millions de dollars, en partie contrebalancée par l'acquisition d'immobilisations au cours de la période.

Passif

Les revenus et apports ont diminué de 0,2 million de dollars (4 %), passant de 4,7 millions de dollars au 31 mars 2025 à 4,5 millions de dollars au 30 septembre 2025. Cette baisse est principalement attribuable aux 2,5 millions de dollars en revenus précédemment reportés comptabilisés pour la prestation de biens et de services, partiellement compensés par 2,3 millions de dollars d'apports affectés et de revenus reçus au cours de la période et reportés aux exercices ultérieurs.

Le financement des immobilisations reporté a diminué de 3,3 millions de dollars (3 %) pour atteindre 126,5 millions de dollars au 30 septembre 2025, contre 129,8 millions de dollars au 31 mars 2025, une baisse attribuable aux 3,7 millions de dollars de financement des immobilisations reporté comptabilisé comme des revenus, partiellement compensés par l'acquisition d'immobilisations d'une valeur de 0,5 million de dollars au cours du semestre terminé le 30 septembre 2025. Le financement des immobilisations reporté est comptabilisé comme revenu au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Actif net

L'actif net non affecté de 36,2 millions de dollars au 30 septembre 2025 est attribuable à un excédent d'exploitation cumulatif, partiellement compensé par des résultats d'exploitation nets négatifs pour le semestre terminé le 30 septembre 2025, et à 0,6 million de dollars d'investissement en immobilisations.

Les gains de réévaluation accumulés de 0,5 million de dollars comptabilisés jusqu'à la date du règlement et attribuables à l'investissement du Musée évalué à la juste valeur ont été comptabilisés au cours de la période actuelle, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un gain de réévaluation net réalisé dans l'état des résultats. Ce gain est inclus dans les intérêts.

L'investissement en immobilisations est affecté par le traitement comptable du Campus du patrimoine naturel du Musée, situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit dans l'état de la situation financière à titre d'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition. En raison de l'intérêt plus élevé au début du bail, cela a eu une incidence négative sur l'actif net du Musée pendant de nombreuses années. Comme la composante d'intérêt du contrat de location décroît, le déficit afférent à ce traitement comptable a commencé à s'inverser en 2019-2020 et continuera dans ce sens jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé d'ici la fin du bail en 2031. Ce traitement comptable du bail n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie ou la stabilité financière du Musée.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Danika Goosney, Ph. D.
Présidente-directrice générale



Lisa Tallim, CPA, CA
Chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 20 novembre 2025

État de la situation financière (Non audité)

(en milliers de dollars)	au 30 septembre 2025	au 31 mars 2025
Actif		
À court terme		
Trésorerie	30 246	26 813
Trésorerie affectée	2 189	2 553
Créances		
Clients	342	578
Ministères et organismes gouvernementaux (note 3)	105	558
Stocks	248	221
Frais payés d'avance	753	629
	33 883	31 352
Collections	1	1
Frais payés d'avance	106	144
Avances aux employés	121	157
Placements affectés (note 4)	973	973
Placements (note 4)	12 170	18 302
Immobilisations (note 5)	133 026	136 698
	180 280	187 627
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs et autres	4 033	5 153
Ministères et organismes gouvernementaux (note 3)	28	715
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	2 024	1 926
Revenus et apports reportés (note 7)	4 465	4 683
	10 550	12 477
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	13 750	14 787
Financement des immobilisations reporté (note 7)	126 534	129 779
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 8)	862	919
Avantages sociaux futurs	2 515	2 694
	154 211	160 656
Actif net		
Non affecté	36 213	37 282
Gains de réévaluations accumulés	-	402
Investissement en immobilisations (note 9)	(10 144)	(10 713)
	26 069	26 971
	180 280	187 627

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre
(Non audité)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars)	2025	2024	2025	2024
Revenus (note 10)				
Droits d'entrée et des programmes	1 601	1 860	3 221	3 402
Opérations auxiliaires	1 094	987	2 059	1 860
Apports	832	784	1 334	1 096
Intérêts	367	636	1 321	1 211
Services professionnels et scientifiques	108	228	250	424
Divers	172	23	349	41
	4 174	4 518	8 534	8 034
Dépenses (note 11)				
Expériences et engagement	3 664	3 243	6 973	6 466
Entretien et accessibilité des collections	1 130	1 095	2 133	2 125
Recherche et découverte	1 667	1 987	3 529	3 557
Services de soutien interne	1 993	1 671	3 969	3 332
Édifices et terrains	5 252	5 110	10 173	9 986
	13 706	13 106	26 777	25 466
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(9 532)	(8 588)	(18 243)	(17 432)
Crédits parlementaires (note 12)	8 996	9 788	17 743	19 323
Résultats d'exploitation nets	(536)	1 200	(500)	1 891

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre
(Non audité)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars)	2025	2024	2025	2024
Gains de réévaluation accumulés au début de la période	-	-	402	-
Gains nets non réalisés imputables aux placements	-	-	119	-
Montant reclassé à l'état des résultats lié aux placements	-	-	(521)	-
Variation nette dans les gains de réévaluation accumulés au cours de la période	-	-	(402)	-
Gains de réévaluation accumulés à la fin de la période	-	-	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net (Non audité)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre

	Non affecté	Investi en immobilisations (note 9)	Gains de réévaluation accumulés	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Actif net au début de la période	37 116	(10 511)	-	26 605	20 638
Résultats d'exploitation nets	(536)	-	-	(536)	1 200
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(367)	367	-	-	-
Actif net à la fin de la période	36 213	(10 144)	-	26 069	21 838

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre

	Non affecté	Investi en immobilisations (note 9)	Gains de réévaluation accumulés	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Actif net au début de la période	37 282	(10 713)	402	26 971	19 947
Résultats d'exploitation nets	(500)	-	-	(500)	1 891
Variation nette dans les gains de réévaluation accumulés	-	-	(402)	(402)	-
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(569)	569	-	-	-
Actif net à la fin de la période	36 213	(10 144)	-	26 069	21 838

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre
(Non audité)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
(en milliers de dollars)	2025	2024	2025	2024
Activités de fonctionnement				
Encaissements - clients et donateurs	3 173	4 064	7 145	7 297
Encaissements - crédits parlementaires	7 355	8 134	14 577	16 267
Décaissements - personnels	(5 403)	(5 857)	(12 392)	(11 528)
Décaissements - fournisseurs	(5 177)	(5 623)	(10 852)	(10 137)
Intérêts reçus	231	372	1 050	947
Intérêts payés	(400)	(444)	(811)	(899)
Trésorerie (utilisée) générée par les activités de fonctionnement	(221)	646	(1 283)	1 947
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations	(314)	(251)	(709)	(812)
Trésorerie utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	(314)	(251)	(709)	(812)
Activités de placement				
Acquisition de placements	-	-	-	(16 500)
Produit de la vente de placements	-	-	6 000	-
Trésorerie (utilisée) générée par les activités de placement	-	-	6 000	(16 500)
Activités de financement				
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(475)	(431)	(939)	(851)
Trésorerie utilisée par les activités de financement	(475)	(431)	(939)	(851)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la trésorerie affectée	(1 010)	(36)	3 069	(16 216)
Trésorerie au début de la période	30 715	22 650	26 813	38 998
Trésorerie affectée au début de la période	2 730	2 633	2 553	2 465
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	32 435	25 247	32 435	25 247
Trésorerie à la fin de la période	30 246	22 137	30 246	22 137
Trésorerie affectée à la fin de la période	2 189	3 110	2 189	3 110
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	32 435	25 247	32 435	25 247

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025

(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées* le 1^{er} juillet 1990. Société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le Musée n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que la connaissance et le degré d'appréciation de celle-ci, par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la mise en valeur de la nature ainsi que des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est donnée ci-dessous.

- **Expériences et engagement**

La Société crée, fait connaître et inspire des occasions d'engagement du public en offrant des expériences immersives de qualité grâce à ses galeries et expositions permanentes, à son catalogue numérique, à ses programmes, à ses activités de génération de revenus (y compris les droits d'entrée, la location d'installations et les contributions), à sa recherche sur le public et à ses partenariats, afin de promouvoir la compréhension et le respect de la nature, et d'inspirer un soutien philanthropique. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel, les coûts des expositions ainsi que les coûts du marketing et de l'avancement.

- **Entretien et accès aux collections**

La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens, d'images et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature et les changements que subit celle-ci. La collection inclut des spécimens représentatifs de la biodiversité et de la géodiversité (y compris des échantillons génomiques), des collections de bibliothèque et d'archives, et des collections d'œuvres d'art, de photos et de documents historiques. Cette collection nationale, élément important des ressources scientifiques et culturelles du Canada, permet la réalisation de recherches et de découvertes d'envergure internationale. Les dépenses découlant des collections sont principalement les coûts du personnel, les coûts liés à l'entretien, à la préservation et au développement des collections, et les coûts de numérisation, y compris l'équipement de numérisation et l'infrastructure de technologie de l'information. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

- **Recherche et découverte**

La Société, chef de file reconnu dans le domaine des sciences fondées sur les collections, fait progresser le savoir et la compréhension sur la biodiversité, la géodiversité et l'Arctique par la recherche et la découverte, en plus d'élaborer et d'entretenir des réseaux et des liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux. Les recherches de la Société améliorent notre compréhension de la diversité minérale de la Terre, de la crise internationale de la biodiversité et des incidences des changements climatiques et d'autres moteurs de changement ayant une incidence sur la nature. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel, les coûts liés aux recherches sur le terrain et en laboratoire, et les frais de publication. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

- **Services de soutien interne**

La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de reddition de comptes et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat : gouvernance, orientation stratégique, services de soutien interne, mesure du rendement et rapports au Parlement. Les services de soutien interne apportent une aide à toutes les divisions de la Société. Leurs fonctions incluent les ressources humaines, les finances, les technologies de l'information, la reddition de comptes interne et externe, la vérification de la conformité, la gestion du risque, les affaires stratégiques et la gouvernance. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel.

Notes afférentes aux états financiers

pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025

(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

- **Édifices et terrains**

La Société fournit des installations sûres et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences en matière de sécurité et respectent le code du bâtiment, soit l'Édifice commémoratif Victoria (« ECV »), à Ottawa (Ontario), et le Campus du patrimoine naturel (« CPN »), à Gatineau (Québec). Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel et les coûts liés à l'entretien, au nettoyage, à la sécurité, au chauffage, à la climatisation et aux autres tâches d'exploitation des édifices.

Le 16 juillet 2015, le Gouverneur général en conseil (CP 2015-1105), conformément à l'article 89 de la LGFP, a enjoint la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales, et de faire rapport sur la mise en œuvre de cette directive dans le Plan d'entreprise de la Société. Depuis février 2017, la Société s'est conformée à cette directive et a harmonisé ses politiques et ses pratiques aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor pour les dépenses de voyages, de conférences, d'accueil et d'événements.

2. Principales conventions comptables

A) Méthode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public (NCSP) du Canada. La Société a choisi d'appliquer les normes de la Section 4200 relatives aux OSBL, la méthode du report pour comptabiliser les apports, de même que les principales conventions comptables ci-après :

B) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés et non affectés, les placements affectés et non affectés, et les comptes débiteurs, tandis que les passifs financiers comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute dépréciation est comptabilisée dans l'état des résultats. Les comptes débiteurs sont comptabilisés après déduction de toute provision pour dépréciation ou impossibilité de recouvrement. Les comptes créditeurs et les charges à payer ne sont décomptabilisés que lorsque le passif sous-jacent est éteint.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers lorsqu'ils sont initialement comptabilisés. Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charges.

C) Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie, qu'elle soit affectée ou non, constitue les dépôts auprès d'une institution financière qui peuvent être retirés sans préavis ou pénalité. La trésorerie affectée reflète la partie non utilisée des apports reportés reçus d'individus et d'entités à des fins spécifiées.

D) Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût pondéré moyen et la valeur de réalisation nette est fondée sur le prix de détail.

E) Collections

La Société détient et conserve des collections inestimables d'objets d'histoire naturelle au bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Les collections sont réparties en quatre groupes selon la discipline :

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025 (Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

- les sciences de la terre (minéraux, roches, gemmes, fossiles);
- les vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, amphibiens et reptiles);
- les invertébrés (mollusques, insectes, crustacés, parasites, annélides);
- la botanique (algues, plantes vasculaires, bryophytes, lichens).

Étant donné la difficulté à déterminer la juste valeur marchande de ces actifs, la valeur nominale de ces collections est établie à mille dollars dans l'état de la situation financière. Les spécimens achetés pour les collections sont passés en charges dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

F) Placements et placements affectés

Les placements à terme de 10 ans détenus auprès de la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les placements détenus dont les conditions permettent le remboursement à l'échéance ou à la date de remboursement, selon la décision de l'émetteur, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif dans l'état des résultats.

Les placements affectés ont été financés par des contributions reçues de parties externes et destinées à des initiatives spécifiques. Les placements affectés sont détenus auprès de la FCO en tant que fonds à épuisement du capital comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds destinés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme revenus reportés dans l'état de la situation financière.

Les placements et les placements affectés de la Société détenus auprès de la FCO sont gérés par la FCO. La gestion inclut l'investissement des fonds, le traitement de distributions à la Société et l'administration des fonds. Les frais de service facturés par la FCO pour la gestion du fonds sont enregistrés comme des dépenses dans l'État des résultats au cours de l'année où ils sont encourus.

La Société détient également des fonds de dotation auprès de la FCO. La Société reçoit des distributions annuelles des fonds de dotation, mais ne contrôle pas les fonds de dotation sous-jacents. La Société a comptabilisé les distributions en tant qu'ajouts à la trésorerie affectée et aux revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés lorsqu'elles sont émises par la FCO. Les fonds de dotation ne sont pas comptabilisés comme des placements ou des placements affectés dans l'état de la situation financière.

Les placements qui comprennent un dérivé intégré dont les caractéristiques économiques et les risques ne sont pas considérés comme étroitement liés au contrat hôte sont évalués contrat par contrat. Lorsque la Société désigne l'intégralité d'un instrument hybride comme un instrument financier évalué à la juste valeur, l'intégralité de l'instrument hybride est comptabilisée à la juste valeur. Lorsque la Société ne procède pas à cette désignation, le dérivé intégré est bifurqué et comptabilisé séparément à la juste valeur, et le contrat hôte est comptabilisé au coût ou au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, ces placements sont réévalués trimestriellement à chaque date de clôture sur la base des prix de négociation sur les marchés secondaires. Les gains ou pertes non réalisés résultant des variations de la juste valeur de ces placements sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lorsque le placement est réglé, les gains ou pertes de réévaluation cumulés sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les placements qui ne comprennent pas un dérivé intégré ou qui comprennent des dérivés intégrés considérés comme étroitement liés au contrat hôte sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif dans l'état des résultats.

Les placements de la Société en billets sont émis par des banques canadiennes à charte de l'annexe 1.

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

G) Immobilisations

Les terrains et les immeubles appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés, respectivement, au coût d'origine estimatif et au coût d'origine estimatif moins les amortissements cumulés. Le coût d'origine net des immeubles a été inscrit dans les apports reportés pour l'amortissement d'immobilisations, et le coût d'origine estimatif des terrains a été inscrit dans les actifs nets.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail et sur la durée de vie restante estimative, selon l'éventualité la plus courte. Les biens loués aux termes d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux du capital au début du bail et amortis en fonction des paiements annuels du capital, de façon à ce que l'actif soit associé au passif correspondant, ce qui représente le mieux la fin de l'avantage économique.

Les montants inclus dans les projets d'immobilisations en cours sont transférés à la bonne catégorie d'immobilisations une fois les projets achevés, et sont amortis en conséquence. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie utile estimée, selon la méthode linéaire. Les durées de vie utile sont les suivantes :

Immobilisation	Durée de vie (ans)
Édifice commémoratif Victoria	40
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35
Expositions permanentes	5 à 15
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail et de la durée de vie économique de
Améliorations à l'édifice	5 à 25
Équipement et mobilier	5 à 30
Cabinets de collection et rayonnages et compacteurs	35
Site internet	5
Matériel informatique	3 à 5

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation n'est plus en mesure de contribuer à la capacité de la Société à fournir des biens ou des services, le coût de l'immobilisation est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. Lorsque la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation est inférieure à la valeur comptable nette de l'immobilisation, le coût de cette dernière est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats.

La direction est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue des immobilisations. À cette fin, la direction prend en considération l'expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue. Périodiquement, la direction examine les durées d'utilité estimatives des immobilisations et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

H) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La Société comptabilise l'obligation liée à la mise hors service de ses immobilisations. La Société est soumise à une obligation de mise hors service d'immobilisations liée à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante toujours présent dans l'Édifice commémoratif Victoria. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque, en date de la publication de l'information financière, il existe une obligation légale d'engager des coûts de mise hors service d'une immobilisation résultant d'une opération

Notes afférentes aux états financiers

pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025

(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

passée ou d'un événement qui s'est produit, qu'on s'attend à ce que des avantages économiques futurs soient abandonnés et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant.

Afin de déterminer la valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la meilleure estimation des dépenses nécessaires à l'acquittement de l'obligation actualisée à la date de l'état de la situation financière est comptabilisée sur une base actualisée à partir du taux d'intérêt sans risque à chaque date de publication de l'information financière. La valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajoutée à la catégorie d'immobilisations de l'actif sous-jacent et amortie selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile restante de l'actif sous-jacent. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajustée au fil du temps et comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réévaluée afin de tenir compte des changements dans les estimations. Les changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs qui découlent de révisions au calendrier ou aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou encore au taux d'actualisation sont comptabilisés comme des augmentations ou des diminutions à l'obligation de mise hors service d'immobilisations et au coût associé à la mise hors service d'immobilisations inclus dans les immobilisations à l'exercice où ils sont connus. Les dépenses réelles liées à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, jusqu'à concurrence du passif alors comptabilisé, sont imputées à l'obligation à mesure que les coûts sont engagés.

Les dépenses nécessaires à l'acquittement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations par la Société comprennent notamment les coûts nécessaires à la mise hors service ou au démantèlement d'une immobilisation corporelle acquise, construite ou développée pour remédier à la contamination d'une immobilisation corporelle créée par son utilisation normale, aux activités postérieures à la mise hors service comme la surveillance, et à la construction d'autres immobilisations corporelles afin d'exécuter les activités postérieures à la mise hors service.

I) Avantages sociaux futurs

i) Prestations au titre du régime de pensions

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le régime de pensions de la fonction publique (le « régime »), régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ et congés de maladie

Les employés ont eu droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

La Société comptabilisera les autres indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie accumulés par les employés pendant leurs périodes de service.

Le coût de l'obligation au titre des indemnités de départ est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Le coût de l'obligation au titre des congés de maladie est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode du dernier entré-premier sorti et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Ces estimations comprennent les taux d'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et, pour les prestations de congés de maladie, l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs. Les gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées découlent des différences entre l'expérience réelle et l'expérience prévue et des changements dans les hypothèses actuarielles.

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025 (Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de manière systématique sur la durée de service restante des employés actifs couverts par ces avantages.

J) Comptabilisation des revenus

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et revenus divers

Droits d'entrée et des programmes

Les droits d'entrée et des programmes comprennent les droits d'entrée générale, les droits d'entrée aux expositions temporaires, les droits de programmes et les droits d'adhésion. Les revenus des droits d'entrée et des programmes sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord, que le prix est établi et déterminable et que le paiement a été encaissé dans le cas des droits d'entrée, ou que l'encaissement est raisonnablement assuré pour les droits des programmes qui n'ont pas été payés avant la prestation du programme, et que le Musée a accordé l'accès aux expositions générales ou aux expositions temporaires, ou qu'il a organisé des visites guidées, des ateliers ou d'autres programmes spécifiés.

Pour les adhésions, les obligations de performance du Musée comprennent l'accès illimité au Musée pendant les heures d'ouverture au public et des rabais spécifiques sur les biens et services du Musée. Les adhésions ont une durée d'un an et sont achetées par les clients à l'avance. Les achats d'abonnements sont comptabilisés en tant que revenus reportés au moment de l'achat, puis en tant que revenus sur une base mensuelle pendant la durée d'un an.

Opérations auxiliaires

Les principales opérations auxiliaires sont les ventes en boutique, le stationnement et la location des installations de l'ECV. Les revenus de la boutique sont générés par la vente de marchandises à la Boutique Nature du Musée. Les obligations de performance du Musée sont remplies lorsque la possession des biens achetés est transférée au payeur. Les revenus sont comptabilisés au moment de la vente.

En ce qui concerne le stationnement, les obligations de performance de la Société sont remplies lorsque le payeur se voit accorder l'accès aux parcs de stationnement du Musée à l'ECV. Le stationnement est offert sur une base journalière et mensuelle. Pour le stationnement journalier, le revenu est comptabilisé lorsque le visiteur quitte le stationnement du Musée. Pour le stationnement mensuel, le stationnement est payé et comptabilisé le même mois. Le stationnement mensuel est illimité et n'est pas lié à la fréquence d'utilisation.

Le Musée offre plusieurs espaces à l'ECV pour la location par des parties externes pour des mariages, des conférences et d'autres événements. En plus de l'utilisation de l'espace physique, le Musée offre également des services audiovisuels à la discrétion du payeur. Les obligations de performance du Musée sont satisfaites lorsque l'accès aux installations du Musée est assuré à la date de l'événement et que tous les services contractuels sont fournis. Les revenus sont comptabilisés lorsque l'événement a lieu. Les paiements reçus à l'avance sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que l'événement ait lieu.

Revenus divers

Les revenus divers consistent principalement de locations temporaires d'expositions de la Société ("prêts d'expositions") pour des expositions dans des installations de clients. Les obligations de performance de la Société liées aux prêts d'expositions comprennent la livraison et l'utilisation autorisée des structures d'expositions temporaires, du matériel et des articles de collection. Lorsque les paiements sont reçus avant le prêt de l'exposition ou avant l'achèvement du prêt, toute partie non gagnée est enregistrée en tant que revenu reporté. Les revenus des prêts d'expositions sont comptabilisés de manière égale sur la durée du prêt.

ii) Apports

Les apports comprennent les apports en espèces, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature.

Notes afférentes aux états financiers pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025 (Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Apports en espèces

Les apports sont constitués de dons reçus de particuliers, de fondations et d'entreprises, ainsi que de dons de spécimens. La société applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports, comme c'est le cas pour les organismes à but non lucratif.

Les apports non affectés sont comptabilisés en tant que revenus dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports soumis à des restrictions externes sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que les dépenses correspondantes soient encourues, moment auquel les revenus sont comptabilisés.

Les apports soumis à des restrictions externes pour l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière lorsque les fonds sont reçus. Lorsque les immobilisations amortissables sont achetées, la partie de l'apport utilisé pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée en tant que financement d'immobilisations reporté dans l'état de la situation financière et comptabilisée en tant que revenu dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placements liés aux apports affectés sont d'abord enregistrés dans l'état de la situation financière en tant que revenus reportés, puis reconnus comme revenus dans l'état des opérations au cours de l'année fiscale durant laquelle les dépenses correspondantes sont encourues.

Commandites

Les commandites comprennent un soutien en espèces ou en nature reçu de particuliers, de fondations et d'entreprises pour des programmes ou des initiatives spécifiques. Les commandites sont comptabilisées comme des transactions d'échange. Les commandites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les obligations de performance de la Société soient remplies, moment auquel les revenus sont comptabilisés.

Les obligations de performance associées aux commandites peuvent inclure des services de marketing, l'utilisation d'un espace désigné dans les installations du Musée lors d'événements spécifiques, les droits de dénomination, l'admission à des événements spécifiques ou toute autre contrepartie non monétaire.

Dons de spécimens et dons en nature

Les dons de spécimens sont comptabilisés comme des apports en nature en utilisant la juste valeur à la date de l'apport, lorsque la juste valeur du don a été déterminée par une évaluation professionnelle. Si une valeur d'évaluation ne peut être déterminée, aucune valeur n'est attribuée au don spécimen et aucune transaction n'est comptabilisée aux fins de l'information financière. Pour les dons en nature, y compris les commandites, le prix de transaction est considéré comme la juste valeur des biens ou services reçus.

iii) Services professionnels et scientifiques

Les services professionnels et scientifiques comprennent le financement externe restreint reçu pour des projets de recherche, projets scientifiques ou autres projets professionnels spécifiques. Lorsque le financement d'un projet affecté à l'externe est reçu avant un projet, il est comptabilisé comme un revenu reporté. Lorsque des dépenses sont engagées pour faire progresser ou terminer les projets conformément aux modalités précisées dans l'entente de financement connexe, un montant égal de revenus reportés est comptabilisé à titre de revenus de services professionnels et scientifiques.

iv) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsque les paiements sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsqu'il y a une stipulation qui donne lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce cas, le financement est comptabilisé à titre de revenus reportés et comptabilisé à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Ainsi, les crédits destinés à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en revenus reportés et reconnus en revenus sur la même base que l'amortissement des immobilisations acquises.

Notes afférentes aux états financiers

pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025

(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

v) Revenu en intérêts

Les intérêts sur la trésorerie et les placements non affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice où ils sont gagnés utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts gagnés sur les placements affectés à l'externe sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées, y compris sur la même base que l'amortissement de celles liées à l'achat d'immobilisations.

vi) Placements et placements affectés

Les revenus de placement distribués à partir du fonds à terme de 10 ans sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats.

Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds à épuisement du capital pour l'achat d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme revenus reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de fonds pour les dépenses en capital reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisée comme revenus dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les montants dépensés et les revenus de placement distribués par le fonds pour des dépenses particulières sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés comme revenus dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont remplies et les dépenses connexes sont engagées.

K) Services bénévoles

Les bénévoles consacrent chaque année au Musée un grand nombre d'heures. Puisqu'il est difficile d'évaluer sa juste valeur, cette prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

L) Opérations interentités

Les opérations entre entités apparentées autres que les opérations interentités sont comptabilisées à la valeur d'échange. Réalisées entre deux entités sous contrôle commun, les opérations interentités sont comptabilisées sur une base brute et mesurées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

- Les opérations interentités sont mesurées à la valeur de l'échange lorsqu'elles sont entreprises selon des modalités semblables à celles adoptées si les entités avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts fournis sont recouvrés.
- Les biens ou les services échangés gratuitement entre entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, notamment les services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada et les services de pension de Services publics et Approvisionnement Canada.

M) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à titre d'actif et de passif et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés à titre de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les avantages futurs des employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont les éléments les plus significatifs pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer largement des estimations. Ces dernières sont revues périodiquement et les ajustements, s'ils s'avèrent nécessaires, seront comptabilisés à l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

N) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des passifs qui peuvent devenir réels lorsqu'au moins un événement à venir se produit ou ne se produit pas. Si l'événement à venir est susceptible de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, il convient de comptabiliser un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

O) Ventilation des dépenses

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Opérations interentités

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a effectué des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées, et elles sont comptabilisées à la valeur d'échange.

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Revenus auprès d'apparentés du gouvernement du Canada:				
Apports	376	6	407	7
Services professionnels et scientifiques	27	142	92	260
Divers	5	20	15	37
Opérations auxiliaires	-	2	6	17
	408	170	520	321

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Dépenses auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :				
Coût du personnel	562	789	1 378	1 306
Impôts fonciers	329	318	663	635
Services professionnels et spéciaux	110	51	110	51
Marketing et communications	22	20	23	20
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	5	5	10	10
Fret et transport	3	3	5	5
Exploitation et entretien des édifices	-	1	-	1
	1 031	1 187	2 189	2 028

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Ci-après se trouvent les soldes auprès de parties apparentées au gouvernement du Canada non réglés à la clôture de la période :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Créances sur les parties apparentées	105	558
Dettes envers les parties apparentées	28	715

4. Placements affectés et placements

Au 30 septembre 2025, la Société détenait des placements affectés dans un fonds à épuisement et dans un fonds de dotation au sein de la FCO. Les placements affectés sont évalués au coût amorti.

Au 30 septembre 2025, les placements de la Société se composent de deux billets non garantis notés AA, remboursables par anticipation, d'un montant en principal de 5 250 000 dollars chacun, détenus par l'intermédiaire d'une banque à charte canadienne de l'annexe 1, et d'un fonds à terme détenu auprès de la FCO. Les placements sont évalués au coût amorti.

Au cours des six mois terminés le 30 septembre 2025, le billet de dépôt à capital protégé noté AA de la Société détenu par l'intermédiaire d'une banque canadienne agréée de l'annexe 1 a été réglé. Le billet avait un capital de 6 000 000 dollars et des gains de réévaluation cumulés de 0,5 million de dollars au moment du règlement. Le billet a été comptabilisé à sa juste valeur.

L'évolution des placements et placements affectés se présente comme suit :

	Placements (FCO)	Placements (Billets à recevoir)	Placements (Billet de dépôt)	Total	Placements affectés
Solde au 31 mars 2024	950	-	-	950	1 059
Acquisitions	-	10 500	6 000	16 500	-
Intérêts courus	-	419	-	419	-
Revenus	94	-	-	94	145
Gains nets de réévaluation	-	-	402	402	-
Frais	(11)	-	-	(11)	(31)
Distributions	(52)	-	-	(52)	(200)
Solde au 31 mars 2025	981	10 919	6 402	18 302	973
Intérêts courus	-	270	-	270	-
Revenus	-	-	-	-	-
Gains nets de réévaluation	-	-	119	119	-
Vente de placements	-	-	(6 521)	(6 521)	-
Solde au 30 septembre 2025	981	11 189	-	12 170	973

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

5. Immobilisations

Coût

	31 mars 2025			30 septembre 2025
	Solde d'ouverture	Ajouts	Transferts	Solde de clôture
Édifice commémoratif Victoria	205 016	(69)	-	204 947
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	-	-	35 040
Améliorations à l'édifice	10 160	54	121	10 335
Expositions permanentes	13 279	-	-	13 279
Améliorations locatives	12 933	(1)	-	12 932
Équipement et mobilier	8 031	154	142	8 327
Cabinets de collection et rayonnages	3 985	-	-	3 985
Terrains	627	-	-	627
Travaux en cours	441	388	(347)	482
Matériel informatique	4 863	11	84	4 958
Site internet	486	-	-	486
	294 861	537	-	295 398

Amortissement cumulé

	31 mars 2025		30 septembre 2025
	Solde d'ouverture	Ajouts	Solde de clôture
Édifice commémoratif Victoria	89 151	2 503	91 654
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	28 757	495	29 252
Améliorations à l'édifice	5 052	267	5 319
Expositions permanentes	10 220	395	10 615
Améliorations locatives	10 779	191	10 970
Équipement et mobilier	6 184	197	6 381
Cabinets de collection et rayonnages	3 089	57	3 146
Matériel informatique	4 639	55	4 694
Site internet	292	49	341
	158 163	4 209	162 372

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Valeur comptable nette

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Édifice commémoratif Victoria	113 293	115 865
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 788	6 283
Améliorations à l'édifice	5 016	5 108
Expositions permanentes	2 664	3 059
Améliorations locatives	1 962	2 154
Équipement et mobilier	1 946	1 847
Cabinets de collection et rayonnages	839	896
Terrains	627	627
Travaux en cours	482	441
Matériel informatique	264	224
Site internet	145	194
	133 026	136 698

La charge d'amortissement pour le semestre terminé le 30 septembre 2025 a été de 4,2 millions de dollars (30 septembre 2024 – 4,3 millions de dollars). Au cours des six mois terminés le 30 septembre 2025 et 2024, aucun actif n'a été vendu. Au cours des semestres terminés le 30 septembre 2025 et 2024, aucun capital d'investissement en cours n'a été décomptabilisé.

6. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur un domaine lui appartenant et situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031 en exerçant son droit d'achat pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Total des versements minimaux futurs (1)	21 000	22 750
Déduire : intérêts implicites	(5 226)	(6 037)
Valeur actualisée de l'obligation financière	15 774	16 713
Tranche à court terme	2 024	1 926
Tranche à long terme	13 750	14 787
	15 774	16 713

1) Le total des sommes à payer aux termes du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite
Versements minimaux futurs	1 750	3 500	3 500	3 500	3 500	5 250

7. Revenus, apports et le financement des immobilisations reportés

Les revenus et les apports reportés représentent les paiements reçus des clients, des donateurs, des promoteurs, des partenaires ou le gouvernement fédéral qui sont restreints à des fins précises. Le financement est reporté lorsqu'il est reçu et est comptabilisé lorsque le financement a été utilisé aux fins précisées. Les changements dans les revenus et les apports reportés s'établissent comme suit :

Revenus et apports reportés

	31 mars 2025			30 septembre 2025
	Solde d'ouverture	Financement reçu	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Apports	3 936	498	(986)	3 448
Revenus d'exploitation	747	1 775	(1 505)	1 017
	4 683	2 273	(2 491)	4 465

	31 mars 2024			31 mars 2025
	Solde d'ouverture	Financement reçu	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Apports	3 946	2 165	(2 175)	3 936
Revenus d'exploitation	697	1 851	(1 801)	747
	4 643	4 016	(3 976)	4 683

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Les fonds pour les dépenses en capital reportés représentent la tranche des crédits parlementaires et des apports affectés de sources non gouvernementales utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables. Les changements dans les fonds pour les dépenses en capital reportés s'établissent comme suit :

Financement des immobilisations reporté

	31 mars 2025			30 septembre 2025
	Solde d'ouverture	Immobilisations acquises	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Crédits parlementaires	129 088	455	(3 620)	125 923
Apports	691	-	(80)	611
	129 779	455	(3 700)	126 534

	31 mars 2024			31 mars 2025
	Solde d'ouverture	Immobilisations acquises	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Crédits parlementaires	135 186	1 273	(7 371)	129 088
Apports	856	-	(165)	691
	136 042	1 273	(7 536)	129 779

8. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations représente la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs qui seront nécessaires à la Société pour s'acquitter de son obligation légale liée à la mise hors service de ses immobilisations corporelles. La Société est soumise à une obligation de mise hors service d'immobilisations liée à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante présent dans l'Édifice commémoratif Victoria. Un taux sans risque de 3,64 % (contre 3,23 % au 31 mars 2025) et un taux d'inflation de 2,00 % (contre 2,00 % au 31 mars 2025) ont été utilisés pour déterminer la valeur actualisée des obligations. Pour établir son taux sans risque, la Société s'appuie sur le rendement des obligations de la Banque du Canada. L'obligation de mise hors service d'immobilisations non actualisée et non gonflée au 30 septembre 2025 était de 1,2 million de dollars (contre 1,2 million de dollars au 31 mars 2025). Aucune obligation de mise hors service d'immobilisations n'a été relevée ou acquittée au cours des semestres terminés le 30 septembre 2025 ou le 30 septembre 2024. L'obligation devrait être contractée entre 2036 et 2046. La Société n'est pas tenue par la loi de détenir une garantie financière ou une réserve de fonds pour s'acquitter de son obligation actuelle de mise hors service d'immobilisations.

Voici les changements à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations :

	Équipement et mobilier	Améliorations locatives	Édifice commémoratif Victoria	Total de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations
Solde au 31 mars 2024	16	29	800	845
Modifications des estimations	-	1	43	44
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	-	2	28	30
Solde au 31 mars 2025	16	32	871	919
Modifications des estimations	(1)	(1)	(69)	(71)
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	-	-	14	14
Solde au 30 septembre 2025	15	31	816	862

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

9. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations, dont les affectations sont d'origine interne, se compose comme suit :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Immobilisations (note 5)	133 026	136 698
Moins montants financés par :		
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 8)	(862)	(919)
Contrat de location-acquisition (note 6)	(15 774)	(16 713)
Financement des immobilisations reporté (note 7)	(126 534)	(129 779)
	(10 144)	(10 713)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations pour le semestre terminé le 30 septembre 2025 et l'exercice terminé le 31 mars 2025 est calculée comme suit :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Acquisitions d'immobilisations	537	1 409
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	939	1 745
Moins : accréton de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(14)	(30)
Ajout (Moins) : modifications des estimations de l'obligation liée à la mise hors service	71	(44)
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(455)	(1 273)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	1 078	1 807
Disposition nette d'immobilisations	-	(12)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	3 700	7 536
Amortissement des immobilisations	(4 209)	(8 539)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	569	792

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

10. Revenus

Les principales sources de revenus de la Société se détaillent comme suit :

Droits d'entrée et des programmes

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Droits d'entrée	1 405	1 717	2 667	2 861
Adhésions	93	137	231	270
Programmes	103	6	323	271
	1 601	1 860	3 221	3 402

Opérations auxiliaires

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Revenus de la boutique	391	357	677	648
Stationnement	393	288	712	511
Location des installations à l'ECV	144	182	350	396
Services - collections CPN	87	86	174	171
Location des installations au CPN	50	50	100	99
Loyer de la cafétéria	29	24	46	35
	1 094	987	2 059	1 860

Apports

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Apports et commandites en espèces	650	492	1 019	793
Dons de spécimens et dons en nature	182	292	315	303
	832	784	1 334	1 096

Intérêts

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Trésorerie	231	372	530	947
Placements	136	264	270	264
Gains de réévaluation réalisés	-	-	521	-
	367	636	1 321	1 211

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

Services professionnels et scientifiques

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Services professionnels et scientifiques - en espèces	36	156	106	280
Services professionnels et scientifiques - en nature	72	72	144	144
	108	228	250	424

Divers

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Programme des prêts d'expositions	57	-	205	-
Autre	115	23	144	41
	172	23	349	41

11. Sommaire des dépenses par objets

	2025	2024	2025	2024
Coût du personnel	5 753	5 338	11 514	10 671
Amortissement des immobilisations	2 116	2 119	4 208	4 257
Services professionnels et spéciaux	1 448	1 580	2 799	2 655
Exploitation et entretien des édifices	1 366	1 322	2 511	2 556
Impôts fonciers	703	661	1 401	1 309
Expositions	547	354	966	671
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	440	429	852	873
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	400	444	811	899
Marketing et communications	319	146	436	288
Réparations et entretien	183	135	314	345
Frais de déplacement	127	300	307	427
Coût des marchandises vendues - natureBOUTIQUE	170	156	295	283
Spécimens aux fins des collections	16	50	115	54
Fret et transport	17	16	26	29
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service	8	8	15	15
Divers	93	48	207	134
	13 706	13 106	26 777	25 466

Notes afférentes aux états financiers
pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2025
(Non auditées, en milliers de dollars, sauf mention contraire)

12. Crédits parlementaires

Pour accomplir sa mission, la Société bénéficie de financement public. Ce financement public se présente comme suit :

	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Opérations	7 355	6 931	14 577	13 861
Supplémentaire	-	1 203	-	2 406
Amortissement d'apports reportés liés aux immobilisations	1 822	1 824	3 620	3 672
Crédits utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(181)	(170)	(454)	(616)
Crédits parlementaires constatés au cours de la période	8 996	9 788	17 743	19 323

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation pour la période en cours.